

Bègles, le 7 octobre 2022

**Objet : Concertation préalable autour du projet de parc éolien de Lesparre-Médoc**

Madame, Monsieur,

Le groupe VALOREM et la Banque des Territoires portent depuis 2010 un projet de création de parc éolien sur la commune de Lesparre-Médoc, *Cœur Médoc Énergies*, qui s'inscrit en réponse aux objectifs nationaux et régionaux de développement des énergies renouvelables.

A la suite de l'enquête publique menée en 2019 et de l'avis défavorable remis par le commissaire-enquêteur dans son rapport, **les porteurs de projet ont décidé de retirer leur projet de l'instruction pour le retravailler, et d'organiser une concertation préalable au titre du Code de l'environnement** afin d'ouvrir un dialogue autour du projet, dans un cadre qui soit le plus transparent possible. Cette démarche sera accompagnée par Madame Julie DUMONT et Monsieur Sébastien CHERRUAU, qui ont été désignés garants de la concertation préalable par la Commission nationale du débat public (CNDP). Ils auront notamment pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulé de la concertation.

**La concertation préalable se tiendra du 17 octobre au 30 décembre 2022**, sur un périmètre englobant les Communautés de communes Médoc Cœur de Presqu'île et Médoc Atlantique. Pendant cette période, le public aura la possibilité de s'informer, d'adresser ses remarques et questions sur le projet, au moyen des différents outils proposés (registres papier en mairies, carte T, etc.) ainsi que lors des différents temps d'échange qui seront organisés.

Une [page internet dédiée à la concertation](https://www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/concertation/) a d'ores et déjà été mise en ligne<sup>1</sup>, qui permet de retrouver l'ensemble des informations liées au projet et à la concertation. Elle accueillera pendant la concertation une rubrique participative, sur laquelle le public pourra déposer des avis ou questions sur le projet.

Par le présent courrier, **nous avons le plaisir de vous inviter à la réunion publique d'ouverture qui se tiendra le mercredi 19 octobre à 18h30 à la Salle des fêtes Saint-Trélody** (Rue Jean Fourment, 33 340 Lesparre-Médoc).

Restant à votre entière disposition pour échanger sur ce projet de parc éolien et sur le dispositif de concertation à venir, je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Jean-Yves GRANDIDIER,  
Président-fondateur  
VALOREM**

---

<sup>1</sup> <https://www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/concertation/>